

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -
TPSGC
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0A1 / Noyau 0A1
Gatineau, Québec K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Land Projects and Communication System Support
Division/Div des projets terrestres et support de
systèmes de communication
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
8C2, Place du Portage, Phase III
Gatineau
Québec
K1A 0S5

Title - Sujet Integrated Soldier System Project	
Solicitation No. - N° de l'invitation W8476-112965/B	Amendment No. - N° modif. 008
Client Reference No. - N° de référence du client W8476-112965	Date 2013-05-22
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$RA-004-23669	
File No. - N° de dossier 004ra.W8476-112965	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2013-08-01	
Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Juteau, Bernard	Buyer Id - Id de l'acheteur 004ra
Telephone No. - N° de téléphone (819) 956-0532 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

L'objet de cet amendement 008 à la demande de proposition (DDP) est de transmettre les réponses aux demandes de renseignements et autres communications jusqu'à présent soumises à l'autorité contractante de Travaux public et services gouvernementaux Canada (TPSGC), incluant les questions qui ont été abordées à la Conférence des soumissionnaires qui a eu lieu le 1er mai 2013, à 08h30, au 140 Promenade du Portage, Gatineau Québec, Canada, à la Place du Portage, Phase IV, salle Pontiac.

AVIS IMPORTANT AUX FOURNISSEURS

Le gouvernement du Canada transfère son Service électronique d'appels d'offres du gouvernement de MERX à Achatsetventes.gc.ca/appels-d-offres le 1^{er} juin 2013.

À compter du 1^{er} juin 2013, les appels d'offres du gouvernement (avis d'appels d'offres et demandes de soumissions) seront affichés et disponibles gratuitement sur Achatsetventes.gc.ca/appels-d-offres, un site Web du gouvernement du Canada.

Le Service électronique d'appels d'offres du gouvernement sur Achatsetventes.gc.ca/appels-d-offres sera la source unique faisant autorité pour les appels d'offres du gouvernement du Canada assujettis aux accords commerciaux ou aux politiques ministérielles qui exigent que les appels d'offres soient annoncés publiquement.

Pour obtenir plus d'informations détaillées, visitez la section Foire aux questions sur Achatsetventes.gc.ca/appels-d-offres.

Après le 1^{er} juin 2013, tous les appels d'offres et les documents et modifications pertinents seront sur Achatsetventes.gc.ca/appels-d-offres.

À compter du 1^{er} juin 2013, les fournisseurs devront se rendre sur le site Achatsetventes.gc.ca/appels-d-offres pour vérifier la présence de modifications qui auraient été apportées aux appels d'offres affichés sur MERX avant le 1^{er} juin.

Ajoutez le site Achatsetventes.gc.ca/appels-d-offres à vos signets préférés dès maintenant pour être prêt le 1^{er} juin.

Questions et réponses:

Les Questions et Réponses No. 22 à 25 proviennent de la Conférence des soumissionnaires.

Q22. *Cette question provient de la Conférence des soumissionnaires*

Dans le volume 1, l'annexe CC, appendice 1, certaines exigences de la SPT incluent des références à des " en-têtes de section " de la SPT. Nous constatons qu'il n'y a pas de contexte de section dans le volume 1, l'annexe CC, appendice 1. Nous notons aussi que le volume 2, annexe CB, appendice 1 présente une structure puisque la numérotation des sections est incluse. Est-ce que le Canada pourrait indiquer comment les soumissionnaires devraient savoir où une section se termine dans le contexte du volume 1 de l'annexe CC de l'appendice 1, et quelles exigences à l'intérieur de la section seront évaluées au moment de la soumission?

R22. Le volume 2, annexe CB, appendice 1 doit être consulté afin de déterminer la structure de la section en utilisant les informations de la colonne " § ". Des exigences à l'intérieur de cette section, seules les exigences énoncées dans le volume 1, l'annexe CC, appendice 1 seront évaluées au moment de la soumission.

Q23. *Cette question provient de la Conférence des soumissionnaires*

Dans la feuille de présentation des soumissions financières (FPSF) il y a une formule pour déterminer la quantité de dispositifs de chargement/stockage de batteries (semblable à un chargeur de munitions) requise. Si l'ÉIS-S proposé utilise un tel dispositif, le Canada exige vraiment combien de dispositifs de chargement/stockage de batteries : un par domaine énergétique (i.e. un pour une journée au champ de bataille de 24 heures) ou un pour chaque bloc-batteries de domaine énergétique nécessaire pour opérer pendant une journée au champ de bataille de 24 heures?

R23. La feuille de présentation des soumissions financières (FPSF) oblige le soumissionnaire à inclure un dispositif de chargement/stockage de batteries pour chaque bloc-batteries de domaine énergétique nécessaire pour opérer pendant une journée au champ de bataille de 24 heures, si un tel dispositif est nécessaire pour le fonctionnement de l'ÉIS-S proposé. Ceci est en accord avec la liste de produits à livrer et les définitions correspondantes dans le volume 2, annexe CA - énoncé des travaux pour l'acquisition. Les définitions de bloc-batteries non rechargeable de domaine énergétique et de bloc-batteries rechargeable de domaine énergétique contiennent le texte suivant : " Ce bloc-batteries doit aussi comprendre les dispositifs de chargement/stockage des batteries de l'ÉIS qui sont nécessaires pour respecter les exigences de l'ÉIS. ". Comme l'exigence est de fournir autant de bloc-batteries de domaine énergétique que nécessaire pour accomplir une

mission de 24 heures selon une journée au champ de bataille, il s'en suit qu'autant de dispositifs de chargement/stockage de batteries doivent être fournis.

Q24. *Cette question provient de la Conférence des soumissionnaires*

Que veut-on dire par écouteurs intra-auriculaires universels versus ensemble d'écouteurs intra-auriculaires universels?

R24. Un ensemble d'écouteurs intra-auriculaires universel est la partie jetable d'un écouteur attachés à l'affichage du signal audio de l'ÉIS-S et insérés directement dans le conduit auditif. Les écouteurs universels offrent des manchons d'une ou plusieurs tailles qui s'adaptent à divers canaux auditifs et qui sont en général faits de caoutchouc silicone, d'élastomère ou de mousse, en vue d'une isolation du bruit extérieur. L'ensemble d'écouteurs intra-auriculaires universels est un bien contractuel à livrer, et comprend l'ensemble d'écouteurs universels à utiliser avec l'affichage du signal audio de l'ÉIS-S. Chaque ensemble comprend deux écouteurs universels, un pour chaque oreille. Si les écouteurs sont offerts en différentes tailles, un ensemble comprend alors une paire d'écouteurs universels de chaque taille. Ces définitions sont incluses dans le volume 2, annexe CA - énoncé des travaux pour l'acquisition.

Q25. *Cette question provient de la Conférence des soumissionnaires*

Pourquoi est-ce qu'il n'y a que des tailles petites et moyennes de rechange pour les SMTC?

R25. Il a été déterminé qu'il n'y a que deux dimensions de SMTC requises. Les vestes ont été identifiées arbitrairement petites et moyennes et pourront accommoder la vaste majorité des soldats.

TOUS LES AUTRES TERMES ET CONDITIONS DE LA SOLICITATION RESTENT INCHANGÉS